

## RÈGLEMENT GRAN FONDO SUISSE UCI

*Par souci de simplification, seul le masculin est utilisé.*

### 1. Qualification par le biais de la Série Mondiale Gran Fondo UCI

Chaque événement de la Série Mondiale Gran Fondo UCI confère des droits de qualification aux Championnats du Monde Gran Fondo UCI. Les 25% d'athlètes arrivant en tête de leur groupe d'âge se qualifient pour les Championnats du Monde Gran Fondo UCI. Ces 25% sont calculés par rapport au nombre de départs dans chaque groupe d'âge, et non au nombre de coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée.

En outre, les trois premiers coureurs arrivant en tête de chaque groupe d'âge officiel se qualifient automatiquement pour les Championnats du Monde, quel que soit le nombre de départs dans cette catégorie d'âge. Les coureurs doivent terminer la course pour se qualifier.

Le groupe d'âge d'un coureur est calculé en fonction de son âge au 31 décembre de l'année des Championnats du Monde Gran Fondo UCI 2023.

Catégories d'âge :

- 19 – 34 ans
- 35 – 39 ans
- 40 – 44 ans
- 45 – 49 ans
- 50 – 54 ans
- 55 – 59 ans
- 60 – 64 ans
- 65 – 69 ans
- 70 – 74 ans
- 75 – ...

### 2. Remise des dossards

Les dossards sont à récupérer le samedi 17 juin entre 13h00 et 18h00 à Ollon (Route d'Aigle 3) ou le dimanche 18 juin entre 06h30 et 8h15 au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

### 3. Santé et assurance

Il est de la responsabilité de chaque cycliste de s'assurer avant de participer à un événement qu'il est en parfaite santé et apte à l'effort physique requis pour participer à l'événement auquel il s'inscrit. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable pour les accidents ou les problèmes de santé d'un cycliste liés à sa participation à l'épreuve.

Chaque participant doit s'assurer au préalable qu'il est convenablement assuré contre les accidents et en responsabilité civile.

#### 4. Equipement

Les cyclistes peuvent opter pour le vélo de leur choix (vélo de route, V.T.T., vélo de ville, vélo hybride, vélocross, etc.), à l'exception du vélo électrique, tandem, vélo à mains ou vélo couché. Les vélos contre-la-montre sont interdits pour la course en ligne du dimanche.

Le port du casque est obligatoire durant toute la durée de la course. Les participants seront interdits de départ ou leur numéro de course leur sera directement retiré s'ils sont vus sans leur casque par un membre de l'organisation.

Les participants sont libres de porter le maillot de leur choix dans les épreuves qualificatives.

#### 5. Sécurité en course

Le parcours sera clairement signalisé à l'aide d'un système de fléchage et de panneaux et par des signaleurs. Lorsqu'aucune indication de signalisation n'est donnée, cela signifie qu'il faut continuer tout droit.

*Samedi 17 juin 2023 :*

La course se disputera sur route ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter, en toutes circonstances, le code de la route applicable. Les participants doivent impérativement rouler du côté droit de la route.

*Dimanche 18 juin 2023 :*

La course se disputera sur route ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter, en toutes circonstances, le code de la route applicable. Toutefois, la route sera partiellement fermée durant un temps de 30 minutes depuis le premier coureur avec un concept de sécurité (voiture info, motos sécurité, voiture balai).

Lors des passages à niveaux (km 6.6, 32.7, 56.6 et 74.2), les participants doivent s'arrêter en cas de passage du train.

Les giratoires sont exclusivement passés par la droite.

Les participants doivent impérativement rouler du côté droit de la route.

Les lieux dangereux seront indiqués grâce à la présence d'une personne.

**Tout participant qui ne respectera pas les consignes ci-dessus se verra immédiatement disqualifié.**

Pour une question de fair-play et afin d'éviter d'éventuels problèmes, les coureurs seront immédiatement disqualifiés s'ils sont surpris en train de profiter de l'assistance motorisée d'une tierce partie, extérieure à l'organisation.

#### 6. Conduite des participants

Chaque participant doit assurer sa propre sécurité et avoir le matériel adéquat, adapté à la météo et au type de course. Les participants feront preuve d'esprit sportif et adopteront un comportement respectueux de l'environnement. Les participants doivent jeter leurs déchets aux points de ravitaillement. **Toute personne qui jettera ses déchets en dehors de ces zones sera immédiatement disqualifiée.**

Les participants font la course sous leur propre responsabilité.

#### **7. Assistance mécanique**

Une assistance mécanique sera fournie durant la course pour les coureurs en cas de problème. Un véhicule sera en course et à disposition des coureurs. Les coureurs doivent néanmoins apporter leur propre chambre à air ou pneu en raison de la difficulté à servir tous les coureurs.

#### **8. Service médical**

Une ambulance fera partie de la colonne course. De plus, un poste de premiers secours se situera dans le Village.

Les coureurs peuvent contacter le service médical de la course au numéro suivant : +41 79 806 80 00

De plus, un kit de premiers secours afin de prêter une aide légère aux cyclistes sera à disposition dans toutes les zones de ravitaillement.

#### **9. Ravitaillement**

Lors du contre-la-montre du samedi 17 juin 2023, un ravitaillement sera proposé à la fin du parcours. Lors de la course du dimanche 18 juin 2023, deux zones de ravitaillement seront placées sur le parcours en plus du ravitaillement final sur la ligne d'arrivée. Celles-ci seront signalées par des panneaux sur le parcours.

#### **10. Emplacement du dossard et de la plaque de cadre**

Les dossards doivent être disposés sur le dos du maillot (au bas du dos pour une meilleure visibilité). Les plaques de cadre doivent être placées à l'avant du vélo.

#### **11. Départ de la course et chronométrage**

*Samedi 17 juin 2023 :*

Les départs ont lieu toutes les minutes ou trente secondes suivant le nombre d'inscrits. Les participants sont priés de se rendre au départ à leur heure prévue. Le chronométrage se terminera au passage de la ligne d'arrivée.

*Dimanche 18 juin 2023 :*

Le départ de la course sera donné par un coup de pistolet qui marquera le début du chronométrage pour tous les participants. Il se fera de manière groupée sous conduite (1300m). Les cyclistes souhaitant concourir pour la qualification aux Championnats du Monde pourront se placer à l'avant du peloton. Le chronométrage se terminera au passage de la ligne d'arrivée. Le premier participant passant la ligne d'arrivée sera le vainqueur de la course.

Des traceurs permettront de connaître le temps de chaque participant à certains passages-clés. Chaque participant doit redonner sa puce à l'arrivée de la course. Des frais d'un montant de CHF 80.- seront facturés dans le cas où il ne rend pas la puce au terme de la course. Dans le cas où le participant aurait oublié de redonner sa puce à la fin de la course, il est prié de la renvoyer le plus rapidement possible à l'adresse suivante : Sport Chrono, Grand'Rue 21, 2054 Chézard-St-Martin.

#### **12. Temps limite**

S'il y a des coureurs très retardés (plus de 30 minutes par rapport au premier cycliste) à l'entrée de Bex (kilomètre 59.8), ils seront mis hors-course (croisement pas possible).

Tout participant se trouvant encore sur le parcours plus de 2h après l'arrivée du premier concurrent à Villars-sur-Ollon sera éliminé. Il pourra terminer le parcours pour son propre plaisir mais sera prié d'enlever son dossard.

#### **13. Classement et résultats**

Un classement scratch et un classement par catégories seront établis. Les résultats seront disponibles sur le site de la société de chronométrage [www.sportchrono.ch](http://www.sportchrono.ch).

#### **14. Cérémonie protocolaire**

La cérémonie du samedi débutera à 18h00 (l'horaire peut varier en fonction du nombre de participants) au Village de fête à Villars. Quant à la cérémonie du dimanche, elle débutera à 15h00 au Village de fête à Villars également. Les trois premiers de chaque catégorie d'âge femmes/hommes ainsi que les premiers 25% de chaque catégorie seront appelés au moment de la cérémonie.

#### **15. Droit à l'image**

Chaque participant accepte d'être photographié et/ou filmé durant la manifestation et autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires à diffuser ces images via différents supports.